

Lancement de la Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021

« La parité demeure un objectif politique à atteindre au Québec »

Micheline Paradis, présidente du Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Montréal, le 29 juin 2017 – « Après que la ministre de la Condition féminine, madame Lise Thériault, eut présenté¹ le 26 avril dernier une [motion](#) adoptée à l'unanimité voulant que « l'Assemblée nationale s'engage à ce que la parité dans tous les secteurs de la société soit désormais l'objectif à atteindre », le [Groupe Femmes, Politique et Démocratie](#) tient à souligner, par la voix de sa présidente, Micheline Paradis, que « la ministre a franchi un pas de plus aujourd'hui en rendant publique une nouvelle stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes comprenant notamment une loi-cadre pour consolider cette volonté ».

L'idée de proposer un plan qui s'étend sur cinq ans apparaît particulièrement adéquate. « Pour le GFPD, organisme d'éducation à la citoyenneté, non partisan, ce sera l'occasion de collaborer de façon intensive à ce qu'il y ait le plus grand nombre de femmes qui se portent candidates. « Les occasions ne manqueront pas puisque nous connaissons des élections générales municipales en novembre 2017, québécoises en 2018, fédérales en 2019 et municipales en 2021 », a-t-elle ajouté. À titre d'exemple, au palier municipal, on retrouve 17,2 % de mairesses et 32 % de conseillères municipales; au Québec, 28,8 % d'élues et au fédéral, elles représentent 26 % à la Chambre des communes, de poursuivre Micheline Paradis.

Préparer sa campagne électorale

Il est connu et documenté que la décision de se porter candidate est, pour les femmes, un processus qui s'inscrit à moyen et long terme; par exemple, elles ont tendance à évaluer leur engagement, beaucoup plus que les hommes, en fonction d'une multitude de variables. « Cela permet aux femmes qui sont intéressées par la politique, municipale, provinciale ou fédérale, de planifier, de façon réaliste, l'impact de leur entrée en politique sur leur famille, leur carrière, etc. Celles qui le désirent peuvent profiter des sessions de formation que le GFPD dispense dans plusieurs régions du Québec pour répondre à leurs besoins, et les préparer concrètement à gagner une élection..., et ce, pour tous partis confondus », de préciser Micheline Paradis.

¹ conjointement avec la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, de la députée de Chicoutimi, la députée de Repentigny, la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, le député de Laurier-Dorion, la députée de Vachon et le député de Groulx. En ligne : http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/41-1/journal-debats/20170426/196023.html#_Toc481071108

La parité : une tendance internationale

Au plan politique, cette annonce s'inscrit dans la foulée de **plusieurs pays** qui conçoivent la parité entre les femmes et les hommes comme un signe de progrès démocratique, social, politique et économique et posent des gestes concrets en ce sens.

« N'a-t-on pas entendu à Montréal le président Obama souhaiter la présence soutenue des femmes en politique ? Et le président français Emmanuel Macron tenir à composer un cabinet des ministres paritaire femmes-hommes, en dépit des remaniements qui se sont succédé ? Qui ne se souvient pas des mots du premier ministre Trudeau quand il a laissé tomber une phrase qui est restée célèbre depuis... « Parce qu'on est en 2015 », d'ajouter la présidente.

« Plus près de chez nous, nous avons entendu récemment **les chefs des partis politiques** au Québec souhaiter et prendre des engagements afin de présenter plus de femmes comme candidates. Nous aurons l'occasion d'apprécier les moyens mis en œuvre pour y arriver », a-t-elle dit.

Québec : un large mouvement *En marche pour la parité*

Il faut se souvenir que le GFPD avait présenté un mémoire [*Agir pour une démocratie paritaire*](#) au Secrétariat à la condition féminine (SCF) du Gouvernement du Québec en décembre 2015 dans le cadre de la consultation Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes en vue de l'élaboration de la politique gouvernementale, ainsi que de son plan d'action s'y rattachant, en matière d'égalité femmes/hommes.

Depuis ce temps, le GFPD a lancé un large mouvement [*En marche pour la parité*](#) qui regroupe, à ce jour, 19 organismes [*Partenaires pour la parité*](#) représentant à eux seuls plus de 490 organismes, soit environ 1 334 000 personnes engagées à appuyer toute avancée en faveur de l'atteinte de la parité et qui réclament **une loi garantissant la parité femmes-hommes** au sein des instances de décisions politiques. L'annonce d'une loi-cadre faite aujourd'hui rejoint donc cet objectif. « Nous espérons que le dépôt de cette loi-cadre se fera le plus tôt possible en obligeant les partis politiques à honorer la motion adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale en avril dernier », ajoute Micheline Paradis.

« Cela éviterait les reculs et avancées qu'on peut observer au gré des élections successives et de la volonté des gouvernants. Cela obligerait aussi les partis politiques qui reçoivent au Québec un financement public à hauteur d'au moins 85 %, à respecter le principe fondamental d'égalité que l'on retrouve dans la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* », conclut la présidente du GFPD, Micheline Paradis.

-30-

Source : Groupe Femmes, Politique et Démocratie

Demande d'entrevue : **Nathalie Lavoie**, coordonnatrice aux communications, GFPD

Tél. : 418 658-8810, poste 28 - Cell. : 581 990-5305



Les membres du conseil d'administration du GFPD

1. Micheline Paradis
Présidente
2. Thérèse Mailloux
3. Alban D'Amours
4. Marie Lavigne
5. Louise Pettigrew
6. Alain Saulnier
7. Pascale Navarro
8. Jean-Pierre Charbonneau
9. Carole Théberge
10. Marc Jeannotte
11. Mylène Freeman